

2008/8896 - Approbation d'une convention d'application à la convention d'objectifs du 7 mars 2003 entre la Ville de Lyon et le Musée Urbain Tony Garnier – MUTG, pour l'entretien et la restauration des 25 fresques du MUTG. Attribution d'une subvention d'investissement de 9 500 € au MUTG pour l'exercice 2008 (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 11/02/2008, p. 0304)

Rapporteur : M. BEGHAIN Patrice

(MM. Béghain et Téodori ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)